



Sabine, l'asso vélo de Rouen  
<http://www.rouensabine.fubicy.org/>  
<https://www.facebook.com/AssociationSabine/>  
**e-mail** [rouensabine@fubicy.org](mailto:rouensabine@fubicy.org)

### **Lettre ouverte aux élus de la Ville de Rouen et aux conseillers de la Métropole.**

#### **Le vélo c'est l'avenir !**

**Et pourtant, depuis un an, des pictogrammes officialisent l'interdiction des voies TEOR aux cyclistes et la police municipale verbalise ces derniers, mettant ainsi fin à dix ans de cohabitation pacifique entre le TEOR et les vélos.**

Cette situation a pris de telles tournures absurdes et stigmatisantes envers les cyclistes qu'Olivier Schneider, président de la FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette au niveau national), s'est en personne déplacé à Rouen les 20 et 21 avril derniers pour faire sa propre analyse du problème. Son bilan, recueilli au cours de la conférence de presse du 21 avril par Paris-Normandie<sup>1</sup> est sans appel: "*Il y a un vrai problème, l'association ne s'est pas entêtée. Si ces voies ne sont pas accessibles, ce sera dramatique pour le centre-ville. Il faut lire les études, comme celle du CETE<sup>2</sup>, ce sont les cyclistes et les piétons qui font vivre les centres-villes*". **L'axe Giraud-Leclerc-Alsace Lorraine est un axe structurant du centre de Rouen et de la métropole. Interdire cet axe stratégique aux citoyens que sont les cyclistes est incohérent avec la vision d'une ville moderne, au centre-ville dynamique, apaisé et respirable.**

**Sabine demande donc à la métropole le retrait des pictogrammes et à la Ville l'arrêt officiel de la verbalisation des cyclistes sur TEOR.**

L'association Sabine acte avec prudence que la métropole et la Ville ont, enfin, pris conscience du problème mais déplore que la réunion du 27 avril 2016 à l'hôtel de ville ait été attendue depuis juin 2015. Notre association est sensible à la proposition qui y a été faite de constituer un groupe de travail autour de TEOR. Mais pour les mêmes raisons, évoquées précédemment, nous regrettons fermement qu'il prenne seulement la direction d'une nouvelle alternative à l'axe Giraud-Leclerc-Alsace Lorraine, plus au nord, et non pas d'un aménagement de cet axe majeur dans un souci de cohérence globale du plan de circulation cyclable. Nous proposons donc que le groupe de travail étudie aussi des solutions le long des voies TEOR, et qu'y soient invités tous les acteurs concernés,

<sup>1</sup> Article Paris-Normandie du 3 mai 2016 : [http://www.paris-normandie.fr/detail\\_communes/articles/5665027](http://www.paris-normandie.fr/detail_communes/articles/5665027)

<sup>2</sup> CETE : Centre d'Études Techniques de l'Équipement

dont les représentants du CHSCT de la TCAR. Comme le suggérait Olivier Schneider, « *On ne va pas reprendre tout l'aménagement du centre-ville, mais prenons le temps, de six, douze, dix-huit mois, pour trouver de vraies solutions. Il faut que commerçants, élus, associations, conducteurs et cyclistes se mettent tous autour d'une table pour objectiver le problème. Il faut trouver une solution dans le calme, et non dans l'urgence. La pire des solutions serait de ne rien faire.* »

Sabine défend le vélo au quotidien pour qu'il y tienne une place pertinente et naturelle en ville autour des pôles générateurs de déplacements, sans engendrer de conflits avec les autres modes de déplacement. Dès 1999 Sabine avait alerté les élus que le projet TEOR devrait être amendé pour que tous les citoyens puissent harmonieusement cohabiter dans l'espace public.

De manière générale, l'association s'est toujours efforcée de donner un avis éclairé sur TEOR et sur d'autres axes, forte de ses adhérents compétents en matière d'aménagements. Au-delà du groupe de travail auquel l'association participera, Sabine demande l'ouverture d'un dialogue constructif, comme cela a été le cas sur T4, systématique avec les services et les élus de la métropole et de la Ville, débouchant sur une prise en compte des améliorations proposées sur tous les futurs aménagements cyclables, comme cela est pratiqué d'ailleurs dans de nombreuses villes modernes.

Il est temps de considérer le vélo urbain comme un élément crucial des mobilités futures, et donc à développer et à protéger. Par sa nature il apporte des solutions simples :

- à l'engorgement automobile, comme décliné dans le PDU, le projet « Cœur de Métropole » et le projet « Ville respirable »,
- à une pollution atmosphérique qui atteint régulièrement des pics à Rouen et provoque des dégâts sanitaires beaucoup trop conséquents,
- au dérèglement climatique via la limitation des émissions de gaz à effet de serre, comme évoqué lors de la COP 21 à Paris.

De nombreuses métropoles se sont attelées avec succès à la question de l'équilibre des moyens de transport, et notamment à la conception d'un plan vélo cohérent, toujours grâce à une volonté politique affirmée contre le conservatisme automobile. Elles sont reconnues pour leur atmosphère apaisée où il fait bon vivre ensemble, et sont devenues des villes attractives en pleine croissance. La métropole et la ville de Rouen en font-elles partie ?

Rouen, le 9 mai 2016

SABINE